

« ASSOCIATION NIEVRE REGAIN »

Siège social :
17 avenue Colbert
58000 NEVERS
Siren 338 087 927

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017

AGIF AUDIT & CONSEIL

Membre de la Commission Régionale des Commissaires aux Comptes de PARIS

 **Inscrit au tableau de l'OEC de Paris et membre de la CRCC de Paris**

SAS au capital de 30 000 euros - Siège social : 7 rue Meyerbeer - 75009 PARIS

Tél. : 01.64.34.92.93

RCS PARIS 529 545 485 - N° SIRET : 529 545 485 00037- NAF : 6920Z

TVA intracommunautaire : FR52529545485

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « NIEVRE REGAIN » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association « NIEVRE REGAIN » à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Subventions et fonds dédiés
- Trésorerie
- Evolution du PPI

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association « NIEVRE REGAIN » à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 04 Mai 2018.

Le Commissaire aux comptes
AGIF AUDIT ET CONSEIL
Représenté par **Sandrine ITHIER**



BILAN NIEVRE REGAIN

année 2017

ACTIF		EXERCICE N CLOS LE 31/12/2017			EXERCICE N - 1 CLOS LE 31/12/2016
		BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS (à déduire)	NET	NET
A C T I F I M M O B I L I S E	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et De développement				
	Concession, brevets (et droits similaires)	23 784	23 784	0	0
	Fonds commercial (1)				
	Autres	12 265	2 586	9 679	7 866
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	33 293	9 494	23 799	23 490
	Constructions	1 431 660	770 823	660 837	714 866
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	62 056	39 740	22 316	4 221
	Autres	505 597	410 573	95 024	37 634
	Immobilisations corporelles en cours	1 021		1 021	1 021
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	2 285		2 285	2 150
	TOTAL I (cf Note 3-1)		2 071 961	1 257 000	814 961
Comptes de liaison					
TOTAL II		0	0	0	0
A C C U L A N T	Stocks et en - cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En - cours de production (biens et services) (a)				
	Produits intermédiaires et finis				
	marchandises				
	Avances et acomptes versés / commandes	6 447		6 447	3 294
	Créances (3) (cf Note 6-1)				
	Redevables, usagers et comptes rattachés	16 450	6 233	10 217	4 101
	Autres	139 894		139 894	308 846
	Valeurs mobilières de placement			0	35 916
Disponibilités	643 544		643 544	377 087	
Charges constatées d'avance (3) (cf Note 6-1)	4 649		4 649	1 036	
TOTAL III		810 984	6 233	804 751	730 280
COMPTE DE REGUL.	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (v)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+ II+ III+ IV+ V+ VI)		2 882 945	1 263 233	1 619 712	1 521 528
(1) Droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à plus d'un an					
(a) A ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part					

BILAN NIEVRE REGAIN
année 2017 avant répartition

PASSIF		EXERCICE N CLOS LE 31/12/2017	EXERCICE N CLOS LE 31/12/2016
		NET	NET
F O N D S A S S O C I A T I F S	<u>Fonds Propres</u> (cf Note 1)		
	Fonds associatif sans droit de reprise	19 909	19 909
	Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables	231 246	231 246
	<u>Réserves</u> (cf Note 1 & 3-3)		
	Réserves statutaires ou contractuelles (compensation)		
	Réserve de Trésorerie	114 173	114 173
	Excédents affectés à l'investissement	813 461	776 461
	Réserve de Compensation (CHRS)		28 141
	Réserve de Compensation (CPHU)		
	Réserve de Compensation (SAR)		
	Réserve de Compensation des charges d'amortissement (selon Plan Pluriannuel d'investissement soumis au Conseil Général)	32 978	40 428
	<u>Report à nouveau Activités non contrôlées (a)</u> (cf Note 9)	-35 930	-18 416
	<u>Résultats sous contrôle de Tiers Financeurs (b)</u> (cf Note 7)		
	Excédent affecté aux financements des mesures d'exploitation	33 000	
	Excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation	27 928	2 400
	Résultats en attente d'affectation	26 203	75 897
	Report à nouveau (CHRS)	-68 918	-37 992
	Report à nouveau (CPHU)	-4 169	-4 169
	Dépenses non opposables - CP	-10 159	-14 003
	Dépenses non opposables - Autres		-25 427
Dépenses abusives		-809	
<u>Résultat comptable de l'exercice (b)</u> (cf Note 8)	19 767	-8 117	
<u>Autres Fonds Associatifs</u>			
Fonds associatif avec droit de reprise			
<u>Provisions Réglementées</u>			
Provision pour renouvellement des immobilisations	27 359		
TOTAL I	1 226 848	1 179 722	
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	115 270	114 199	
TOTAL II	115 270	114 199	
PROVISIONS POUR RISQUE CHARGES			
Provision pour risques			
Provision pour charges			
TOTAL III	0	0	
D E T T E S (cf Note 6-2)	Emprunts obligataires		
	Emprunts de dettes auprès des établissements de crédits (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	800	800
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	45 553	42 432
	Dettes fiscales et sociales	135 530	133 307
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Fournisseurs d'immobilisations	45 208	17 867	
Autres dettes	5 220	5 220	
TOTAL IV	232 311	199 626	
C O M P T E S D E R E G U L A R I S.	Produits constatés d'avance (cf Note 6-2)	45 283	27 981
	TOTAL V	45 283	27 981
	Ecart de conversion actif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+ II+ III+ IV+ V+ VI)	1 619 712	1 521 528	
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et solde créditeurs de banques (a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées (b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'une perte. (c) Dettes sur achats ou prestations de services (d) A l'exception, pour application de (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours			

ASSOCIATION NIEVRE REGAIN

COMPTE DE RESULTAT 2017

	Réalisé 2017	Réalisé 2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Dotation globale DDASS	433 132	397 747
Tarification Conseil Départemental	743 887	764 052
DDCSPP - Subvention activités résidents (SAHJ)		30 000
DRDFE - Subvention DECID'L (FVV)	32 000	37 000
Produits MASP 2	74 750	77 740
Accompagnement Vers et Dans le Logement	72 819	81 852
Allocation Logements Temporaires	39 915	46 274
Subvention Conseil Départemental - SAHJ	26 487	26 487
Subvention ADN - SAHJ	16 000	16 000
Conseil Général - Aide à la Médiation Locative	6 396	6 888
SPIP - Passerelle 58		-350
Participations des usagers	36 389	29 279
CNASEA et CAF - Contrats Avenir, CAE, CA	7 261	13 385
FONJEP	5 011	5 011
IJ Complémentaire Prévoyance	4 001	3 500
Reversement Fonds d' IFC	26 483	
Cotisations	60	60
Participations reçues	15 336	4 541
Conseil d'Etablissement	6 660	6 677
Reprises de provisions	1 753	6 338
Reprises de fonds dédiés	114 199	67 808
Transfert de charges d'exploitation (sinistres)	2 730	
Total	1 665 269	1 620 289
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats non stockés	104 531	116 280
Services extérieurs	152 532	164 940
Autres services extérieurs	175 100	165 593
Impôts fonciers et droits d'enregistrement	5 900	6 013
Impôts & taxes sur salaires	55 638	53 780
Salaires et traitements	619 432	630 589
Charges sociales	299 153	275 105
Autres charges de gestion courante	7 383	10 611
Dotations aux amortissements	82 691	88 524
Dotations aux provisions	32 287	3 058
Engagements à réaliser sur fonds dédiés	115 270	114 199
Total	1 649 917	1 628 692
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 352	-8 403
PRODUITS FINANCIERS		
Revenus financiers Livret / parts sociales	965	614
Total	965	614
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts d'emprunts	88	162
Autres charges financières	339	
Total	427	162
RESULTAT FINANCIER	538	452
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnel sur exercices antérieurs	94	
Produit sur cession élément d'actif	3 800	
Autres produits exceptionnels	100	41
Total	3 994	41
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles de régularisation	116	147
Pénalités & amendes fiscales		60
Valeur Comptable Nette / Cession actif		
Total	116	207
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 878	-166
Impôts sur les sociétés	0	0
TOTAL DES PRODUITS	1 670 228	1 620 944
TOTAL DES CHARGES	1 650 460	1 629 061
RESULTAT NIEVRE REGAIN	19 768	-8 117

Annexe aux Comptes Annuels de l'exercice 2017

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017.

Elle comporte vingt-deux notes numérotées de 1 à 22. Les éléments d'information visés par les textes et non repris dans les notes ont été écartés, soit en raison de leur caractère non significatif, soit parce qu'ils ne s'appliquaient pas à notre association.

NOTE 1 – FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'association NIEVRE REGAIN gère quatre établissements et deux services :

- Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S.)
- Le Centre Parental d'Hébergement d'Urgence (C.P.H.U.)
- Le Service d'Accompagnement Social Regain (S.A.R.)
- Le Service d'Aide à l'Habitat des Jeunes (S.A.H.J.)
- La Gestion Propre
- Le Conseil d'Etablissement

Le C.H.R.S. , le C.P.H.U., le S.A.H.J. et le S.A.R. possèdent un numéro SIRET propre à chacun. La comptabilité est donc tenue par entité propre, et fait l'objet d'une globalisation au 31 décembre de chaque exercice.

Le C.H.R.S.

L'activité du C.H.R.S. repose sur un financement exclusivement D.D.C.S.P.P.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le C.H.R.S. ne fonctionne qu'en appartements éclatés.

- Au niveau du CHRS, présentation d'un budget global réunissant les activités financées principalement par l'Etat (via la DDCSPP de la Nièvre). Cette section intègre donc le CHRS pour sa partie Hébergement & Accompagnement, l'AVDL, DECID'L (accueil de jour pour femmes victimes de violences conjugales), et le SAHJ, ainsi que les animations pédagogiques et ludiques pour les résidents CHRS et SAHJ. L'équipe éducative est une équipe transversale sur toutes les activités. Le SAHJ conserve une comptabilité distincte mais n'est plus employeur direct de personnel.
- Le budget de fonctionnement du CHRS a été légèrement supérieur à nos demandes. De plus, des crédits non reconductibles ont été alloués par les services de la DDCSPP de la Nièvre pour financer des investissements futurs. Ces crédits sont inscrits au bilan en provision réglementée pour investissement.
- L'association a reçu la notification du jugement rendu concernant les 2 procédures contentieuses auprès du TITSS de Nancy contre les arrêtés préfectoraux 2014 et 2015 fixant l'autorisation de dépenses et la dotation globale de financement du CHRS pour ces années. Les contentieux ont été jugés contre l'association.
- Poursuite de l'exploitation d'un accueil de jour pour les femmes victimes de violences conjugales : DECID'L. Les services de l'Etat ont alloué une subvention de 32.000 € pour couvrir les frais du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018. Ces crédits sont en diminution ; il s'agira de trouver une autre source de financement ou demander un complément de subvention en 2018 pour assurer l'intégralité des charges du dispositif.

- Le CHRS continue son action au titre du Plan Pauvreté, en exploitant un espace animation et en offrant à ses résidents des activités sur l'extérieure. Le local qui permet la réunion des résidents offre aussi la possibilité de mettre en place des ateliers pédagogiques en journée.
- L'A.V.D.L. (Accompagnement Vers et Dans le Logement) a été mise en place au 1er Janvier 2012, suite à l'octroi fin novembre 2011 d'une subvention de fonctionnement de 40.000 euros. Cette activité, financée par la D.D.C.S.P.P. de la Nièvre au titre de la « Prévention de l'Exclusion et Insertion des Personnes Vulnérables » a pour objet l'accompagnement des personnes en difficultés de logement, en leur permettant l'accès à un logement de droit commun.

Pour cette activité, une convention a été signée fin 2016 pour 56.063,00 euros et inscrite au 31.12.2016 en fonds dédiés pour utilisation en 2017.

En 2017, deux nouvelles conventions ont été signées et inscrites au fonds dédiés au 31.12.2017 pour utilisation en 2018 et 2019.

Le C.P.H.U.

Validé par le C.R.O.S.M.S. en 2006, l'établissement C.P.H.U. existe distinctement depuis le 1^{er} janvier 2007. Il fait l'objet d'un budget prévisionnel déposé au Conseil Départemental et d'un arrêté fixant un prix de journée.

Pour l'année 2017, le prix de journée s'est établi à 61,62 euros – soit 5,84 € de moins par rapport à 2016.

La capacité d'accueil a été maintenue à 30 places et le taux d'occupation a été de 109 % du prévisionnel (10.950 journées prévisionnelles – 11.963 journées réalisées) et de 109 % de la capacité d'hébergement.

Le CPHU a finalisé en 2017 la rénovation de son projet d'établissement débuté fin 2016. Celui-ci intègre les spécificités commanditées par le Conseil Départemental de la Nièvre concernant les nouvelles missions qui seront confiées au CPHU à partir de 2018.

Le S.A.H.J.

Cet établissement gère un parc immobilier sur Nevers, et sa périphérie ainsi que Decize. Les appartements sont mis à disposition des jeunes qui présentent un statut professionnel (salarié, apprentis, stagiaires,...) et dont un suivi d'accompagnement est nécessaire.

Les financeurs de cet établissement sont le Conseil Départemental (AML et accompagnement), l'A.D.N. pour le C.R.C.S., la Mairie de Decize. Cet établissement perçoit au titre des logements une participation A.L.T.

Le dispositif a arrêté son activité sur les secteurs de Decize et Fourchambault en 2017 (suppression de 4 appartements), et augmenté son activité sur Nevers et Coulanges-les-Nevers (+ 3 appartements).

Un appartement situé Rue de Loire, propriété de l'association, n'est plus utilisable et n'a donc pas fait l'objet d'un conventionnement ALT.

Une participation est également demandée aux usagers (elle est établie en fonction des d'une grille forfaitaire suivant le statut professionnel de l'usager).

Une subvention ponctuelle de 30.000 euros a été octroyée en fin d'année 2016 pour mise en place d'un accueil de jour et d'actions collectives pour les usagers du service, lesquelles actions devront se dérouler sur 2017 et 2018 au regard de ce qui a été négocié avec les services de la DDCSPP. Les actions initiées à ce titre en 2017 ont généré des dépenses pour 3.288 €, le solde de la subvention non consommé au 31.12.2017 a été inscrit en fonds dédiés.

Le S.A.R.

Le S.A.R. a géré sur l'exercice 2017 uniquement l'Accompagnement social avec gestion des prestations (MASP2).

En 2016 l'activité MASP (avec gestion des prestations) est conventionnée par le Conseil Départemental de la Nièvre dans le cadre d'une convention quadriennale (2016-2020). Cependant, les prestations restent réalisées et payées sur commande, au prix de 230 euros le mois/mesure.

Les commandes 2017 MASP 2 ont représenté un montant de 75K€ (-3 K€ par rapport à 2016). Les commandes sont une nouvelles fois en baisse malgré nos alertes et nos demandes de revalorisation du coût de la mesure afin de financer le service mis en place.

La gestion des prestations sociales des bénéficiaires a fait l'objet d'une convention en 2009 avec le Crédit Coopératif pour l'ouverture de comptes techniques, dont les bénéficiaires sont les titulaires.

La gestion pour le compte des bénéficiaires fait l'objet d'une note dans cette présente annexe (note 22).

Au niveau social

- Départ en retraite du directeur au 30 juin 2017. Une procédure de recrutement était toujours en cours au 31/12/2017.
- De nombreux arrêts maladies de longue durée ont nécessité le recours à du personnel intérimaire (pour la veille de nuit sur la période estivale) ou du remplacement par des contrats à durée déterminée.
- Signature au 1^{er} janvier 2017 d'un contrat pour le financement des indemnités de fin de carrière. Ce contrat a pour objet d'externaliser la gestion des engagements.
- Validation en décembre 2017 pour la maitresse de maison et un surveillant de nuit de leurs compétences, faisant suite à une formation de 203h pour chacun des salariés.

Au niveau des investissements

Compte tenu de la fin du PPI 2012-2017 du CPHU et des crédits disponibles sur les autres services, de nombreux investissements ont été réalisés :

Projet établissement CPHU	4 266,00
Aménagements extérieurs	2 435,50
Construction	5 894,05
Installations techniques	19 713,37
Aménagements intérieurs	7 733,25
Véhicules	43 399,28
Mobilier	4 879,69
Electroménager	20 867,05

NOTE 2 – REGLES & PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'association sont établis conformément aux dispositions du règlement CRC 99-01 et au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment en ce qui concerne :

Les postes des « Fonds Associatifs » ont été reclassés conformément à l'arrêté du 14 novembre 2003, relatif au plan comptable applicable.

✂ Le poste « Fonds Associatifs sans droit de reprise » correspond aux dons, legs en capital et réserves affectés lors de l'aménagement initial de l'association Nièvre Regain pour un montant total de 105.112,32 euros, étant précisé que cette somme ne peut être justifiée précisément en l'absence de comptabilité pour les exercices antérieurs à 1988 ;

Lors de l'AGO du 15 mai 2012, les déficits cumulés des sections SAHJ & GESTION PROPRE ont été affectés sur ce poste respectivement pour 68.033,83 euros et 17.169,77 euros, soit un total de 85.203,60 euros. **Le poste « Fonds associatifs sans droit de reprise » se porte alors à 19.908,72 euros** (cf note 11.1).

A noter : compte-tenu du résultat 2017 de la Gestion Propre de + 6.808,78 euros, le report à nouveau créditeur se porterait à 18.749,22 pour cette section ; il conviendra donc à l'AGO de proposer l'affectation au Fond associatif sans droit de reprise du report à nouveau au 31.12.2017 (cf note 9) pour 11.940,44 € et le résultat 2017 (cf note 8) pour 6.808,78 €

✂ Les subventions d'investissements (**231.246,12 €**) affectées à des biens renouvelables correspondent aux subventions accordées :

- dans le cadre des travaux d'extension et d'aménagement du foyer en 2001 pour un montant de **153.950,92 euros** ;
- dans le cadre des travaux de rénovation des bureaux et de création d'une salle de réunion pour un montant de **19.107,00 euros** ;
- dans le cadre des travaux de rénovation du foyer collectif. (projet CROSS) engagés pour la somme de **20.000 euros** ;
- dans le cadre des normes de sécurité, pour un montant de **18.188,20 euros** ;
- dans le cadre de l'aménagement d'une cuisine pour un montant de **10.000,00 euros** ;
- Dans le cadre de la rénovation et de l'aménagement du studio contigu aux bureaux pour un montant de **10.000,00 euros**.

Ces subventions sont inscrites parmi les Fonds Associatifs, dans la mesure où elles sont affectées à des biens renouvelables par l'Association, conformément au règlement CRC 99-01, et dans le respect du principe de prudence qui exige que l'Association dégage l'autofinancement nécessaire au renouvellement de ces investissements.

✂ Les réserves dotées par l'Assemblée Générale Ordinaire se rapportant aux projets suivants :

- Extension du foyer (2001) pour **48.631,24 euros**
- Mobilier des logements de pré-autonomie pour **54.244,90 euros**
- Agrandissement bureaux et salle de réunion (2003) pour **193.048,37 euros**
- Rénovation du foyer collectif. (projet Cross) pour **172.641,06 euros**
- Véhicule de transport collectif (minibus) pour **28.000 euros**
- Agencement bureaux CHRS au 17 Avenue Colbert pour **20.601 euros**
- Financement du PPI 2012-2017 du CPHU pour **98.000 euros**
- Complément de financement du PPI (locaux poubelles et poussettes) pour **38.152,01 euros**
- Financement des travaux de mise aux normes AD'AP (personnes à mobilité réduite) pour **123.142,58 euros**
- PPI 2018-2022 CPHU – Aménagement du foyer pour **37.000,00 euros**

soit un total de **813.461,16 euros**, sont inscrites dans le poste « Excédents affectés à l'investissement » du passif du bilan.

✂ La réserve de trésorerie également dotée par l'A.G.O. correspond à 1 mois de fonctionnement consolidé de l'association, soit **114.173,00 euros**.

✂ Les réserves de compensation également dotées par l'A.G.O. sur les résultats antérieurs et conformément aux comptes administratifs et aux réponses budgétaires pour le CHRS (28.140,71 euros) a été reprise en 2017 dans la procédure budgétaire pour compenser une partie des déficits cumulés entre 2014 et 2016. Aujourd'hui, ce poste est nul.

✂ Conformément au Plan Pluriannuel d'Investissement déposé au Conseil Général de la Nièvre au 31/10/2007, corrigé par celui déposé le 31/10/2008 et à la proposition d'affectation à l'AGO du 24/04/2008, le résultat 2004 du SAR sur l'activité liée au Conseil Général, a été inscrite en Réserve de Compensation des charges d'amortissement pour 171.099,75 euros. Les reprises effectuées depuis 2008 amènent le solde de la réserve à 32.977,75 euros au 31.12.2017. Cette réserve fait l'objet d'un détail en note 7 de l'annexe

Les résultats du C.H.R.S., qui sont susceptibles d'être repris pour la détermination de la Dotation Globale de Financement des exercices suivants transitent au compte « Résultats sous contrôle de Tiers Financeur – DDCSPP » (cf note 7).

Il en est de même du résultat du C.P.H.U. dont l'affectation incombe au Conseil Départemental de la Nièvre.

La Dotation Globale de Financement, comprenant éventuellement crédits supplémentaires et reprises des résultats des exercices précédents, est inscrite au compte de résultat du C.H.R.S. pour ledit exercice, parmi les produits d'exploitation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont :

✓ **Immobilisations** : Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires et dégressifs sur la base des durées usuelles.

Conformément au règlement CRC 2002-10 du 12/12/2002 homologué par l'arrêté ministériel du 27/12/2002, nous avons décomposé l'ensemble immobilier sur la base des lots architecturaux ; les durées d'amortissement des composants ont été fixées comme suit :

Ensemble immobilier

Gros œuvre (incluant désamiantage)	50 ans
Charpente – bois – escalier	30 ans
Couverture – étanchéité	20 ans
Plâtrerie	20 ans
Menuiserie	20 ans
Plomberie	10 ans
Chauffage – Ventilation	10 ans
Electricité	10 ans
Carrelage	10 ans
Miroiterie Serrurerie	10 ans
Peinture	8 ans
Sols souples	5 ans

Autres immobilisations

Logiciels	1 à 3 ans
Installations techniques	3 à 10 ans
Matériel de collectivité	3 à 5 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
Mobilier	2 à 10 ans

Pour l'ensemble immobilier, nous avons opté pour la réallocation des valeurs comptables (avis CU CNC 2003-E). Cette méthode consiste à réallouer les valeurs nettes comptables actuelles pour reconstituer les composants de l'actif. La V.N.C. par lot constitue la nouvelle base amortissable à laquelle nous appliquons les nouveaux taux d'amortissement suivant le lot.

✓ Fonds dédiés sur subventions :

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard (règl. CRC 99-01, art. 3).

Les fonds dédiés inscrits au bilan de l'exercice 2016 pour 114.198,69 euros (cf note 3.4) se rapportent à :

- la convention « Accompagnement Vers et Dans le Logement » pour laquelle la DDCSPP a versé **36.974,00 €** en octobre 2017. Cette subvention sera utilisée pour le financement de l'activité 2018.
- Le complément de crédits « Accompagnement Vers et Dans le Logement » pour laquelle la DDCSPP a versé **35.845,00 €** en novembre 2017. Cette subvention sera utilisée pour le financement de l'activité 2018 et 2019.

- La subvention DDCSPP au titre du Plan Pauvreté, et destinée au financement de l'accès à la culture, aux sports, à la création artistique, et aux loisirs pour les familles vulnérables du CHRS. Cette subvention d'un montant de 33.529,50 € obtenue fin novembre 2013 a été inscrite dans les fonds dédiés pour un montant de **36,55 €**, compte tenu des dépenses engagées entre 2013 et 2017 pour cette action.

- La subvention DRDFE (Direction Régionale des Droits des Femmes et de l'Égalité) au titre de la circulaire du 13/04/2012 relative au financement d'accueils de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple. La subvention versée en octobre 2017 pour un montant de 32.000,00 euros a permis la poursuite de l'ouverture de DECID'L et l'accueil du public. Les crédits reçus en octobre 2017 ont été consommés pour 16.365,25 €. Les crédits non consommés au 31 décembre 2017 et utilisables sur l'exercice 2018 ont été portés au fonds dédiés pour **15.702,92 €**.

- La subvention DDCSPP au titre du Plan Pauvreté, et destinée à la mise en place d'un accueil de jour et d'actions collectives pour les usagers du Service d'Aide à l'Habitat des Jeunes. Cette subvention d'un montant de 30.000,00 € obtenue en novembre 2016 a été inscrite dans les fonds dédiés pour un montant de **26.711,63 €**, compte tenu des dépenses engagées en 2017.

L'ensemble des subventions perçues fin 2017 et non utilisées entièrement ont donc été inscrites en fonds dédiés puisque les crédits seront utilisés en 2018.

✓ Engagements hors bilan :

✂ L'association a contracté auprès du Crédit Coopératif de Dijon :

* un crédit confirmé d'un montant de 55.000,00 euros le 2 mai 2007. Ce crédit dont le solde au 31 décembre 2016 est de 8.014,00 euros n'est pas mobilisé à cette date.

* un crédit confirmé d'un montant de 100.000,00 euros le 1er mai 2008. Ce crédit dont le solde au 31 décembre 2016 est de 7.500 euros n'est pas mobilisé à cette date.

✂ Les engagements de retraite ne sont pas inscrits au passif du bilan ; une information est fournie à ce titre dans l'annexe (note 5).

Cependant un fonds de financement des IFC a été ouvert au 1^{er} janvier 2017.

NOTE 3.1 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCO RP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I	7 999,00		4 266,00	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	23 784,00			
CORPO RE LLES	Terrains			30 857,00		2 436,00	
	Constructions	Sur sol propre		1 428 684,00		5 894,00	
		Sur sol d'autrui					
		Installations générales, agencements et aménagements					
	Installations techniques, matériel et outillages industriels			61 311,00		19 713,00	
	Autres immobilisations incorporelles	Installations générales, agencements et aménagements			105 019,00		14 238,00
		Matériel de transport			169 604,00		43 399,00
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			223 861,00		25 747,00
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours			1 021,00			
Avances et acomptes							
		TOTAL III	2 020 357,00		111 427,00		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			2 150,00		735,00	
			TOTAL IV	2 150,00		735,00	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	2 054 290,00		116 428,00		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors services		
INCO RP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I			12 265,00	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II			23 784,00	
CORPO RE LLES	Terrains					33 293,00	
	Constructions	Sur sol propre			2 918,00	1 431 660,00	
		Sur sol d'autrui					
		Installations générales, agencements et aménagements					
	Installations techniques, matériel et outillages industriels			6 504,00	12 464,00	62 056,00	
	Autres immobilisations incorporelles	Installations générales, agencements et aménagements				119 257,00	
		Matériel de transport			76 271,00	136 732,00	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					249 608,00
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					1 021,00	
Avances et acomptes							
		TOTAL III	6 504,00	91 653,00	2 033 627,00		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières				600,00	2 285,00	
			TOTAL IV		600,00	2 285,00	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	6 504,00	92 253,00	2 071 961,00		

NOTE 3.2 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	133,00	2 453,00		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	23 784,00		2 586,00	
CORPORELLES	Terrains		7 367,00	2 126,00	9 493,00	
	Constructions	Sur sol propre	713 819,00	57 004,00	770 823,00	
		Sur sol d'autrui				
		Installations générales, agencements et aménagements				
	Installations techniques, matériel et outillages industriels			57 090,00	1 619,00	18 969,00
	Autres immobilisations incorporelles	Installations générales, agencements et aménagements		92 674,00	8 693,00	101 367,00
		Matériel de transport		158 490,00	7 483,00	76 271,00
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		209 687,00	9 818,00	219 505,00
Emballages récupérables et divers						
TOTAL III			1 239 127,00	86 743,00	95 240,00	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			1 263 044,00	89 196,00	1 230 630,00	

Dans les augmentations 2017, transfert d'immobilisation totalement amortie entre 2 établissements, avec changement de compte lors du transfert (sortie de 6.505 € des installations techniques et dotation de 6.505 € dans les installations générales, agencements) => la dotation 2017 au 31/12 est de 89.196 € - 6.505 € = 82.691 €

CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	2 453,00			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains		2 126,00			
	Constructions	Sur sol propre	57 004,00			
		Sur sol d'autrui				
		Installations générales, agencements et aménagements				
	Installations techniques, matériel et outillages industriels			1 619,00		
	Autres immobilisations incorporelles	Installations générales, agencements et aménagements		2 188,00		
		Matériel de transport		5 408,00		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		11 893,00		
Emballages récupérables et divers						
TOTAL III			80 238,00			
TOTAL GENERAL (I + II + III)			82 691,00			

**NOTE 3.3 - ETAT DES PROVISIONS, DES DEPRECIATIONS,
DES FONDS DEDIES ET DES RESERVES DE COMPENSATION**

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réserves de com - -pensation	Des déficits d'exploitation (1)	28 141,00		28 141,00	
	Des charges d'amortissement	40 428,00		7 450,00	32 978,00
	TOTAL I	68 569,00		35 591,00	32 978,00
Provisions réglementées	Réserve de trésorerie	114 173,00			114 173,00
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		27 359,00		27 359,00
	Amortissements dérogatoires				
	Réserves des plus values nettes d'actif immobilisé				
	Réserves des plus values nettes d'actif circulant				
	TOTAL II	114 173,00	27 359,00		141 532,00
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Autres provisions pour charges				
	TOTAL III				
Fonds dédiés	Dépréciation des immobilisations				
	Dépréciation des stocks et en cours				
	Dépréciation des comptes de tiers	3 058,00	4 928,00	1 753,00	6 233,00
	Dépréciation des comptes financiers				
	TOTAL IV	3 058,00	4 928,00	1 753,00	6 233,00
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement (2)	114 199,00	88 522,00	87 451,00	115 270,00
	Sur dons manuels affectés				
	Sur legs et donations affectés				
	TOTAL V	114 199,00	88 522,00	87 451,00	115 270,00
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	299 999,00	120 809,00	124 795,00	296 013,00	

(1) Détail par sections de l'association au 31.12.2017
CHRS 28141 €

(2) cf note 3.4 Etat des Fonds Dédiés

NOTE 3.4 - ETAT DES FONDS DEDIES

LIBELLE DE LA SUBVENTION	FINANCEUR	SERVICE AFFECTE	DATE SIGNATURE CONVENTION	MONTANT DE LA SUBVENTION	Durée d'utilisation	DATE DEBUT	Fonds dédiés au 31/12/2016	Dépenses 2017	Autres Recettes 2017	Fonds dédiés au 31/12/2017
Activités loisirs / culture résidents CHRS	DDCSPP	CHRS	15/11/2013	33 529,50	5 à 7 ans	01/12/2013	7 414,29	7 407,74	30,00	36,55
							7 414,29	7 407,74	30,00	36,55
DECID'L - Femmes victimes de violences	DDCSPP	CHRS	10/10/2016	37 000,00	1 an	01/09/2016	20 721,40	20 857,75	136,35	0,00
DECID'L - Femmes victimes de violences	DDCSPP	CHRS		32 000,00	1 an	01/09/2017	0,00	16 365,25	68,17	15 702,92
							20 721,40	20 857,75	136,35	15 702,92
AVDL 2016 pour 2017	DDCSPP	CHRS	25/11/2016	56 063,00	1 an	01/01/2017	56 063,00	54 377,08	0,00	0,00
AVDL 2017 pour 2018	FNAVDL	CHRS	20/10/2017	36 974,00	1 ou 2 ans	01/01/2018	0,00	0,00	0,00	36 974,00
COMPL AVDL 2017 pour 2018	DDCSPP	CHRS	28/11/2017	35 845,00	1 ou 2 ans	01/01/2018	0,00	0,00	0,00	35 845,00
							56 063,00	54 377,08	0,00	72 819,00
Accueil Jour et Activités résidents SAHJ	DDCSPP	SAHJ	18/11/2016	30 000,00	3 à 4 ans	01/01/2017	30 000,00	3 288,37	0,00	26 711,63
							30 000,00	3 288,37	0,00	26 711,63
							114 198,69	85 930,94	166,35	115 270,10

NOTE 4 - ETAT DES CONGES PAYES AU 31/12/2017

Salarié	Nombre de jours de congé			TOTAL	Salaire Brut € (primes incluses)		% Charges Patronales	TOTAL	Calcul	Montant dû
	Congés annuels	Ancienneté	Report		DADS 2017	Moyenne				
Code salarié 007	17,5	3,5	18	39,0	54491,0	4 541	59%	7 220	7 220 / 26 * 39	10 830
Code salarié 020	17,5	3,5	10	31,0	45936,0	3 828	59%	6 087	6 087 / 26 * 31	7 257
Code salarié 039	17,5	3,5	13	34,0	18983,0	1 582	48%	2 341	2 341 / 26 * 34	3 062
Code salarié 040	17,5	3,5	19	40,0	25731,0	2 144	53%	3 281	3 281 / 26 * 40	5 047
Code salarié 049	17,5	3,5	17	38,0	21672,0	2 364	58%	3 735	3 735 / 26 * 38	5 459
Code salarié 052	17,5	3,5	11	32,0	31940,0	2 662	59%	4 232	4 232 / 26 * 32	5 209
Code salarié 058	17,5	2,3	6	25,8	30027,0	2 502	58%	3 954	3 954 / 26 * 25,8	3 923
Code salarié 066	17,5	2,3	18	37,8	17475,0	1 727	43%	2 470	2 470 / 26 * 37,8	3 590
Code salarié 070	17,5	1,2	7	25,7	25047,0	2 087	52%	3 173	3 173 / 26 * 25,7	3 136
Code salarié 076	17,5	1,2	9	27,7	31717,0	2 643	59%	4 203	4 203 / 26 * 27,7	4 477
Code salarié 078	17,5	1,2	14	32,7	22508,0	1 876	46%	2 738	2 738 / 26 * 32,7	3 444
Code salarié 081	17,5	0	8	25,5	24559,0	2 047	51%	3 090	3 090 / 26 * 25,5	3 031
Code salarié 082	17,5	1,2	10	28,7	34855,0	2 905	59%	4 618	4 618 / 26 * 28,7	5 098
Code salarié 084	17,5	1,2	18	36,7	19390,0	1 616	35%	2 181	2 181 / 26 * 35,5	3 079
Code salarié 090	17,5		13	30,5	18748,0	1 998	49%	2 977	2 977 / 26 * 30,5	3 492
Code salarié 091	17,5		14	31,5	21530,0	1 794	43%	2 566	2 566 / 26 * 31,5	3 108
Code salarié 098	17,5			17,5	24478,0	2 040	50%	3 060	3 060 / 26 * 17,5	2 059
Code salarié 099	17,5		5	22,5	19883,0	1 657	47%	2 436	2 436 / 26 * 22,5	2 108
Code salarié 100	17,5		5	22,5	23182,0	1 932	47%	2 840	2 840 / 26 * 22,5	2 458
Code salarié 101	17,5	0	3	20,5	24275,0	2 023	50%	3 034	3 034 / 26 * 20,5	2 392
Code salarié 102	17,5			17,5	8372,0	1 022	23%	1 257	1 257 / 26 * 17,5	846
Code salarié 104	8,5			8,5	5171,0	1 694	40%	2 372	2 372 / 26 * 8,5	775

83 882 €

NOTE 6.1 - ETAT DES CREANCES

CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute au 31.12.2017	Valeur brute au 31.12.2016
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres - Cautions logements	2 178,00	2 043,00
Autres - Cautions matériel internet	107,00	107,00
TOTAL I	2 285,00	2 150,00

CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	Valeur brute au 31.12.2017	Valeur brute au 31.12.2016
Avances et acomptes versés sur commande		
- Edenred : tickets services mill. N+1	6 301,01	3 151,00
- INFO6TM : abonnement ASH N+1	146,00	143,00
TOTAL II	6 447,01	3 294,00
Créances clients et comptes rattachés		
- usagers et résidents	16 450,00	7 159,00
TOTAL III	16 450,00	7 159,00
Autres		
- subvention à recevoir CG 58 (SAHJ)	32 883,00	26 487,00
- subvention à recevoir ADN (SAHJ)		8 000,00
- CG 58 : mémoires de frais CPHU	30 341,00	168 717,00
- CG 58 : mémoires de frais SAR	36 340,00	37 950,00
- CAF-ALT (décembre 2015 SAHJ)		3 856,00
- FNAVDL		22 488,00
- SPIP : passerelle 58		
- Personnel - avance de régie	1 109,00	1 282,00
- QUATREM - IFC DEHON part CPHU	26 483,00	40 000,00
- UNIFAF - remboursements de formations 2017	12 658,00	
- CG 58 - aide poste agent entetien		
- cotisations adhérents à recevoir	80,00	65,00
TOTAL IV	139 894,00	308 845,00

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Valeur brute au 31.12.2017	Valeur brute au 31.12.2016
- Edenred : stock retour millésime année N	4 117,02	472,50
- CIEL Paye Evolution - Abonnement Janv à Juin N+1	532,80	532,80
- CE - tickets bowling à distribuer		31,00
TOTAL V	4 649,82	1 036,30

TOTAL DES CREANCES (I + II + III + IV + V)	167 547,83	320 441,30
---	-------------------	-------------------

NOTE 6.2 - ETAT DES DETTES

DETTE FINANCIERES	Valeur brute au 31.12.2017	Valeur brute au 31.12.2016
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
-	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières divers		
- retenues de garantie résidents SAHJ	800,00	800,00
TOTAL II	800,00	800,00

DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	Valeur brute au 31.12.2017	Valeur brute au 31.12.2016
- fournisseurs	28 768,00	24 404,00
- fournisseurs - factures non parvenues	16 785,00	18 028,00
TOTAL III	45 553,00	42 432,00
- fournisseurs d'immobilisations	45 208,00	17 867,00
TOTAL IV	45 208,00	17 867,00

DETTE SOCIALES ET FISCALES	Valeur brute au 31.12.2017	Valeur brute au 31.12.2016
- Personnel : congés payés	83 883,00	81 208,00
- Dettes sociales - Charges de sécurité sociale et prévoy.	46 420,00	50 574,00
- Dettes sociales - Salaires et autres charges à payer	2 212,00	
- Dettes fiscales	2 758,00	1 510,00
- Personnel - dette sur avance de régie	257,00	15,00
TOTAL V	135 530,00	133 307,00

AUTRES DETTES	Valeur brute au 31.12.2017	Valeur brute au 31.12.2016
- Trop-perçu d'APL	2 550,00	2 550,00
- Subvention DRFIP perçue - activité non réalisée	2 500,00	2 500,00
- Virement UDAF pour personne non connue	170,00	170,00
TOTAL VI	5 220,00	5 220,00

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Valeur brute au 31.12.2017	Valeur brute au 31.12.2016
- MAIF - remboursement sinistre atelier fin 2013	45 282,61	27 981,00
TOTAL VII	45 282,61	27 981,00

TOTAL DES DETTES (I + II + III + IV + V + VI + VII)	277 593,61	227 607,00
--	-------------------	-------------------

NOTE 7.1 - RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS - DDCSPP

115(101) - RESULTAT SOUS CONTRÔLE DDCSPP	DEBITEUR	CREDITEUR
<i>écart d'arrondis</i>		4,69
sous-total 1	0,00	4,69

110 - RESULTAT AFFECTE A LA REDUCTION DES CHARGES D'EXPLOITATION DDCSPP	DEBITEUR	CREDITEUR
CHRS - Excédent 2011 affecté à la réduct° des charges 2013		21 083,79
CHRS - Affectation du compte administratif 2013 en 2015	21 083,79	
CHRS - Excédent 2012 affecté à la réduction des charges 2014		14 687,10
CHRS - Affectation du compte administratif 2014 en 2016	14 687,10	
sous-total 2	0,00	0,00

114 - DEPENSES REFUSEES PAR L'AUTORITE DE TARIFICATION	DEBITEUR	CREDITEUR
114-1 Dépenses abusives refusées par l'autorité de tarification		
CHRS - Résultat compte administratif 2014 DDCSPP après affectation	808,96	
CHRS - Affectation via compte administratif 2015 sur réserve de compensat°		808,96
sous-total 3	0,00	0,00
114-2 Dépenses inopposables à l'autorité de tarification		
CHRS - Dépenses du Gr II refusées au CA 2014	25 426,98	
CHRS - Notification contentieux 2014 jugé en 2017 (perdu)		25 426,98
sous-total 4	0,00	0,00

10686 - RESERVE DE COMPENSATION CHRS	DEBITEUR	CREDITEUR
Affectation résultat 2013		28 140,71
Affectation résultat administratif 2016	15 621,41	
Affectation contentieux 2014 & 2015 perdus	12 519,30	
sous-total 5	0,00	0,00

116 - DEPENSES NON OPPOSABLES - CP	DEBITEUR	CREDITEUR
CHRS - Provision Congés Payés 2010 (reprise)		3 061,43
CHRS - Provision Congés Payés 2011 (dotation)	2 466,00	
CHRS - Provision Congés Payés 2012 (dotation)	767,00	
CHRS - Provision Congés Payés 2013 (dotation)	5 802,00	
CHRS - Provision Congés Payés 2014 (dotation)	1 407,00	
CHRS - Provision Congés Payés 2015 (reprise)		220,50
CHRS - Provision Congés Payés 2016 (reprise)		4 319,00
sous-total 6	2 841,07	0,00

119 - REPORT A NOUVEAU DEBITEUR en attente d'affectation à la gestion non contrôlée	DEBITEUR	CREDITEUR
CHRS - Dépenses non retenues compte 655 au C.A. 2011	4 142,55	
CHRS - Dépenses non retenues Groupe II au C.A. 2013	33 849,92	
CHRS - Dépenses non retenues Groupe II au C.A. 2014	25 426,98	
CHRS - Dépenses déficit 2015 (solde non repris sur réserve de compensat°)	5 498,15	
sous-total 7	68 917,60	

TOTAL DDCSPP	71 753,98	0,00
---------------------	------------------	-------------

**NOTE 7.2 - RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE
TIERS FINANCEURS CONSEIL DEPARTEMENTAL**

115102 - RESULTAT SOUS CONTRÔLE CONSEIL DEPARTEMENTAL	DEBITEUR	CREDITEUR
CPHU - Excédent 2016 en attente d'affectation		26 197,95
sous-total 1	0,00	26 197,95

110 - RESULTAT AFFECTE A LA REDUCTION DES CHARGES D'EXPLOITATION CG	DEBITEUR	CREDITEUR
CPHU - Excédent 2011 affecté à la réduct ^o des charges 2013		35 749,89
CPHU - Affectation du compte administratif 2013 en 2015	35 749,89	
CPHU - Affectation du compte administratif 2014 en 2016		2 400,00
CPHU - Affectation du compte administratif 2015 en 2017		25 528,08
sous-total 2	0,00	27 928,08

11511 - RESULTAT AFFECTE AU FINANCEMENT DES MESURES D'EXPLOITATION CG	DEBITEUR	CREDITEUR
CPHU - Affectation du compte administratif 2015 en 2017		33 000,00
sous-total 3	0,00	33 000,00

116 - DEPENSES NON OPPOSABLES - CONGES PAYES	DEBITEUR	CREDITEUR
CPHU - Provision Congés Payés 2010 (reprise)		7 530,00
CPHU - Provision Congés Payés 2011 (dotation)	4 296,00	
CPHU - Provision Congés Payés 2012 (dotation)	8 449,00	
CPHU - Provision Congés Payés 2013 (reprise)		2 497,00
CPHU - Provision Congés Payés 2014 (dotation)	3 904,00	
CPHU - Provision Congés Payés 2015 (reprise)	696,00	
sous-total 3	7 318,00	0,00

119 - REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	DEBITEUR	CREDITEUR
CPHU - Résultat 2012	39 947,92	
CPHU - Reprise de la réserve de compensation des déficits (cpte 10686)		35 779,26
sous-total 4	4 168,66	0,00

TOTAL CONSEIL DEPARTEMENTAL	0,00	42 639,37
------------------------------------	-------------	------------------

10687 - EXCEDENT AFFECTE A LA RESERVE DE COMPENSATION DES CHARGES D'AMORTISSEMENT (CPHU)	DEBITEUR	CREDITEUR
Origine PPI 2007 - validé par le Conseil Général 58		171 100,00
Compensation charges d'amortissement CA 2008 validé en 2010	24 738,00	
Compensation charges d'amortissement CA 2009 validé en 2011	24 810,00	
Compensation charges d'amortissement CA 2010 validé en 2012	24 864,00	
Compensation charges d'amortissement CA 2011 validé en 2013	37 693,00	
Compensation charges d'amortissement CA 2012 validé en 2014	1 802,00	
Compensation charges d'amortissement CA 2013 validé en 2015	7 848,00	
Compensation charges d'amortissement CA 2014 validé en 2016	8 917,00	
Compensation charges d'amortissement CA 2015 validé en 2017	7 450,00	
		32 978,00

NOTE 8 - TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

NATURE DU RESULTAT	DEBITEUR	CREDITEUR
RESULTAT ACTIVITES SOUS CONTRÔLE TIERS FINANCEURS		
DDASS / CHRS		15 567,63
CONSEIL DEPARTEMENTAL / CPHU	10 492,17	
RESULTAT SERVICE AIDE HABITAT DES JEUNES (cf note 14)		7 568,63
RESULTAT SERVICE ACCOMPAGNEMENT (cf note 15)		1 168,01
RESULTAT GESTION PROPRE (cf note 16)		6 808,78
RESULTAT CONSEIL D'ETABLISSEMENT (cf note 17)	853,25	
RESULTAT ACTIVITES NON REGLEMENTEES		14 692,17
RESULTAT GLOBAL		19 767,63

NOTE 9 - TABLEAU DE SUIVI DU REPORT A NOUVEAU ACTIVITES NON REGLEMENTEES

NATURE DU RESULTAT	DEBITEUR	CREDITEUR
SAR		
Déficit 2014 (15,167,32 € - 9.306,59 € réserve de compensat°)	5 860,73	
Déficit 2015	4 063,30	
Déficit 2016	10 510,14	
sous-total	20 434,17	0,00
SAHJ		
Déficit 2012	4 263,00	
Déficit 2013	239,43	
Déficit 2014	8 162,97	
Déficit 2015	7 218,46	
Déficit 2016	9 459,03	
sous-total	29 342,89	0,00
CONSEIL ETABLISSEMENT		
Déficit 2004	44,35	
Excédent 2005		191,88
Excédent 2006		931,22
Excédent 2007		146,90
Déficit 2008	337,51	
Excédent 2009		313,80
Excédent 2010		931,07
Déficit 2011	1 475,41	
Excédent 2012		1 024,80
Déficit 2013	597,18	
Excédent 2014		127,42
Excédent 2015		682,40
Excédent 2016		11,40
sous-total	0,00	1 906,44
GESTION PROPRE		
Déficit 2012	724,96	
Excédent 2013		3 536,75
Excédent 2014		3 305,68
Excédent 2015		3 379,63
Excédent 2016		2 443,34
sous-total	0,00	11 940,44
SOLDE	compte 119 RAN DébitEUR	compte 110 RAN CréDiteUR
	49 777,06	13 846,88
	-35 930,18	

**NOTE 10.1 - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS
ACTIVITES ENCADREES**

ACTIVITES SOUS CONTRÔLE TIERS FINANCEURS DDCSPP	-	+
Excédent 2007 écart sur affectation compte administratif		4,69 €
SOUS-TOTAL		4,69 €
Excédent 2017 - Section Hébergement & Accompagnement Excédent 2017 - Section AVDL		13 881,70 € 1 685,93 €
MONTANT NET		15 572,32 €

ACTIVITES SOUS CONTRÔLE TIERS FINANCEURS CONSEIL DEPARTEMENTAL de la NIEVRE	-	+
Excédent 2015 au compte administratif Décision CG / compte administratif 2015 (2) écart sur calcul du compte administratif 2015		95 398,43 € 129,65 €
- Affectation aux Excédents affectés à l'investissement (financement des rénovations foyer)	37 000,00 €	
- Affectation aux "Résultats affectés au financement des mesures nouvelles" compte 11511	33 000,00 €	
- Affectation aux "Résultats affectés à la réduction des charges d'exploitation" compte 110	25 528,08 €	
SOUS-TOTAL (arrondis)		- €
Excédent 2016 Déficit 2017	10 492,17 €	26 197,95 €
MONTANT NET (2)		15 705,78 €

(2) *Décision Conseil Départemental du 13/09/2017 et du 17/10/2017 sur compte administratif 2015 CPHU*

<i>Excédent comptable</i>	87 382,08 €
<i>Reprise réserve de compensation des amortissements</i>	7 450,00 €
<i>(+) dépenses non opposables (CP)</i>	696,00 €
	<u>95 528,08 €</u>

**NOTE 10.2 - PROPOSITION D'AFFECTION DES RESULTATS
ACTIVITES NON REGLEMENTEES**

ACTIVITES NON REGLEMENTEES	DEFICIT	EXCEDENT
Report à Nouveau - Activités non règlementées (cf note 9) Résultat des activités non contrôlées (cf note 8)	35 930,18 €	14 692,17 €
Total à affecter	21 238,01 €	
PROPOSITION D'AFFECTION	+	-
Report à Nouveau - SAR		19 266,16 €
Report à Nouveau - SAHJ		21 774,26 €
Report à Nouveau - Conseil d'Etablissement	1 053,19 €	
Fonds Associatifs sans droit de reprise	18 749,22 €	
Total	19 802,41 €	41 040,42 €

NOTE 11.1 RESERVES POUR PROJETS ASSOCIATIFS EN COURS

Intitulé des projets	Montant début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice (ajustement au budget définitif)	Diminution de l'exercice (consommation par investissement)	Montant fin de l'exercice
RESERVE DE TRESORERIE	114 173,00				114 173,00
RESERVE DE COMPENSATION CHRS	28 140,71			28 140,71	0,00
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROITS DE REPRISE	19 908,72				19 908,72
	162 222,43	0,00	0,00	28 140,71	134 081,72

NOTE 11.2 MODIFICATION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE

Intitulé des projets	Montant début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Ajustement de la Réserve par rapport au budget définitif	Diminution de l'exercice (consommation par investissement)	Montant fin de l'exercice
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROITS DE REPRISE	19 908,72	18 749,22			38 657,94
	19 908,72	18 749,22	0,00	0,00	38 657,94

NOTE 12. EFFECTIF ET ORGANIGRAMME 2017

EFFECTIF AU 31.12.2017	Hommes	Femmes	Total
Temps complet	7	12	19
Temps partiel		2	2
Contrat aidé		1	1
total	7	15	22

ORGANIGRAMME - ETP EMPLOI	CHRS	CPHU	SAR	SAHJ
Directeur - cadre classe 1	0,20	0,30		
Chef de service educ. - cadre classe 2	0,50	0,50		
Chef de service admin. - cadre classe 2	0,40	0,60		
sous-total encadrement	1,10	1,40	0,00	0,00
Agent administratif principal	0,30	0,30	0,20	
Technicien qualifié - comptable	0,50	0,50		
sous-total administratif	0,80	0,80	0,20	0,00
Surveillant de nuit qualifié		1,00		
Surveillant de nuit qualifié		1,00		
Surveillant de nuit		1,00		
Surveillant de nuit		0,25		
Agent technique	0,50	0,50		
Maitresse de maison	0,30	0,70		
CUI Entretien	0,33	0,33		
sous-total services intérieurs	1,13	4,78	0,00	0,00
Educatrice Spécialisée	1,00			
Educatrice Spécialisée	1,00			
Educatrice Spécialisée		0,92		
Educatrice Spécialisée		0,08		
Assistante sociale		1,00		
Assistante sociale		1,00		
Conseiller ESF		1,00		
Conseillère ESF	1,00			
Conseillère ESF	1,00			
Conseillère ESF			1,00	
Conseillère ESF	0,20			
Monitrice-Educatrice	1,00			
Monitrice-Educatrice		0,85		
sous-total services éducatifs	5,20	4,85	1,00	0,00
TOTAL	8,23	11,83	1,20	0,00
		21,26		

SALAIRES LES PLUS IMPORTANTS	
Directeur - cadre classe 1	54 775 €
Chef de service admin. - cadre classe 2	54 491 €
Chef de service educ. - cadre classe 2	45 935 €
Educatrice Spécialisée	34 855 €
Conseiller ESF	31 940 €

NOTE 13-1 - COMPTE DE RESULTAT EN EUROS

Etablissement : CHRS NIEVRE REGAIN

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

CHARGES		PRODUITS	
<i>Classe 6 * Charges par nature</i>		<i>Classe 7 * Compte de produits</i>	
60 ACHATS		72 PRODUCTIONS IMMOBILISEES	
606 Achats de Matières et fournit.	31 584,79	Productions pour notre compte	
<i>total</i>	31 584,79	<i>total</i>	0,00
61 SERVICES EXTERIEURS		73 PRODUITS DE LA TARIFICATION	
611 Sous-Traitance		DOTATION DDCSPP	433 132,00
613 Location	74 931,05	<i>total</i>	433 132,00
614 Charges locatives	3 424,29		
615 Entretien et Réparation	6 431,42		
616 Primes d' Assurance	3 369,96		
618 Cotisations et documentations	1 761,68		
<i>total</i>	89 918,40		
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
621 Personnel Exterieur	108 345,20	Participations des usagers	14 396,00
622 Rémunérations et Honoraires	9 100,00	Subvention DRDFE - Femmes Vict. Violences	32 000,00
623 Informations et Publications	1 658,59	Subvention FNAVDL (AVDL N+1)	72 819,00
624 Transport		<i>total</i>	119 215,00
625 Déplacement Missions Récept	4 131,54		
626 Frais postaux et Téléphone	4 221,19		
627 Services Bancaires			
628 Autres prestations de services	13 757,74		
<i>total</i>	141 214,26		
63 IMPOTS ET TAXES		75 PRODUITS DE GESTION	
631 Impôts, taxes, versements assi	14 345,77	Participations reçues	
633 Impôts et Formations	5 375,04	Aides aux contrats aidés	3 272,36
635 Autres Droits	0,00	Remboursements IJ Prévoyance	812,70
<i>total</i>	19 720,81	Remboursement de tickets services	48,75
		<i>total</i>	4 133,81
64 CHARGES DE PERSONNEL		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
641 Rémunérations du Personnel	214 537,80	771 Produits exceptionnels divers	15,00
645 Charges Sécurité soc. et Prévoy	91 232,93	773 Recettes sur exercices antérieurs	
647 Autres Charges Sociales	6 374,81	775 Produit cession elements d'actif	1 000,00
648 Charges Sociales provisionnées	99,10	<i>total</i>	1 015,00
<i>total</i>	312 244,64		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION		78 REPRISES SUR AMORT. ET PROV.	
654 Pertes sur créances irrécouvrables	706,36	781 Reprise s/ provision creance usagers	
655 Quote-part charges associatives		789 Reprise s/ fonds dédiés activités	84 198,69
658 Pécules aides financières	155,39	<i>total</i>	84 198,69
<i>total</i>	861,75		
66 CHARGES FINANCIERES		79 TRANSFERT DE CHARGES	
661 Charges d'Intérêts		791 Transfert de charges d'exploitation	96 131,29
<i>total</i>	0,00	791 Transfert de charges d'expl. - sinistre	
		796 Transfert de charges financières	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		797 Transfert de charges exceptionnelles	
671 Charges exceptionnelles diverses	56,53	<i>total</i>	96 131,29
672 Charges sur exerc antérieur			
675 Valeurs comptables des elem actifs			
<i>total</i>	56,53		
68 DOTAT° AMORTISS. & PROVISIONS			
681 Dotations aux Amortissements	8 534,51		
681 Provisions pour dép. usagers	2 205,00		
687 Provisions Regl/Renouvel Immob	27 359,00		
689 Engagement à réaliser s/ sub. attrib.	88 558,47		
<i>total</i>	126 656,98		
TOTAL DES COMPTES	722 258,16	TOTAL DES COMPTES	737 825,79
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 567,63		
Excédent de recettes			
TOTAL GENERAL	737 825,79	TOTAL GENERAL	737 825,79

NOTE 13-2 - COMPTE DE RESULTAT PAR ACTIVITES
Etablissement : CHRS NIEVRE REGAIN
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

	TOTAL CHRS	HEB & ACCOMP	DECID'L	ACTIVITES / LOISIRS	AVDL 2017
60 ACHATS					
606 Achats de Matières et fournit.	31 584,79	28 900,14	1 259,76	381,91	1042,98
61 SERVICES EXTERIEURS					
613 Location	74 931,05	60 605,55	8 321,61	2 086,66	3 917,23
614 Charges locatives	3 424,29	3 424,29			
615 Entretien et Réparation	6 431,42	5 289,67	53,88		1 087,87
616 Primes d' Assurance	3 369,96	3 182,17	99,73	32,27	55,79
618 Cotisations et documentations	1 761,68	1 656,46	40,68		64,54
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
621 Personnel Exterieur	108 345,20	101 070,70	821,44		6 453,06
622 Rémunérations et Honoraires	9 100,00	8 400,00	200,00		500,00
623 Informations et Publications	1 658,59	1 027,89	540,00		90,70
625 Déplacement Missions Récept	4 131,54	760,30	250,15	3 027,35	93,74
626 Frais postaux et Téléphone	4 221,19	2 901,52	674,58	204,63	440,46
627 Services Bancaires					
628 Autres prestations de services	13 757,74	13 577,74	70,09		109,91
63 IMPOTS ET TAXES					
631 Impôts, taxes, versements assi	14 345,77	11 774,31	1 050,05		1 521,41
633 Impôts et Formations	5 375,04	4 442,05	384,78		548,21
64 CHARGES DE PERSONNEL					
641 Rémunérations du Personnel	214 537,80	170 999,19	15 894,95		27 643,66
645 Charges Sécurité soc. et Prévoy	91 232,93	74 116,46	7 049,13		10 067,34
647 Autres Charges Sociales	6 473,91	5 221,57	512,17		740,17
65 AUTRES CHARGES DE GESTION					
654 Pertes sur créances irrécouvrables	706,36	706,36			
658 Pécules aides financières	155,39	155,39			
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES					
671 Charges exceptionnelles diverses	56,53	56,53			
68 DOTAT° AMORTISS. & PROVISIONS					
681 Dotations aux Amortissements	10 739,51	9 064,59		1 674,92	
687 Dotations Provision regl/ renouvel invest	27 359,00	27 359,00			
689 Engagement à réaliser s/ sub. attrib.	88 558,47		15 702,92	36,55	72 819,00
TOTAL DES CHARGES ANALYTIQUES	722 258,16	534 691,88	52 925,92	7 444,29	127 196,07
73 PRODUITS DE LA TARIFICATION					
DOTATION DDCSPP	433 132,00	433 132,00			
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
Participations des usagers	14 396,00	14 366,00		30,00	
Subvention DRDFE - Femmes Vict. Violences	32 000,00		32 000,00		
Subvention FNAVDL (AVDL N+1)	36 974,00				36 974,00
Subvention DDCSPP (AVDL N+1)	35 845,00				35 845,00
75 PRODUITS DE GESTION					
Aides aux contrats aidés	3 272,36	3 067,84	204,52		
Remboursements IJ Prévoyance	812,70	812,70			
Remboursement de tickets services	48,75	48,75			
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS					
771 Produits exceptionnels divers	15,00	15,00			
775 Produits cession éléments actif	1 000,00	1 000,00			
78 REPRISES SUR AMORT. ET PROV.					
781 Reprise s/ provision creance usagers					
789 Reprise s/ fonds dédiés activités	84 198,69		20 721,40	7 414,29	56 063,00
79 TRANSFERT DE CHARGES					
791 Transfert de charges d'exploitation	96 131,29	96 131,29			
TOTAL DES PRODUITS ANALYTIQUES	737 825,79	548 573,58	52 925,92	7 444,29	128 882,00
RESULTAT ANALYTIQUE 2017	15 567,63	13 881,70	0,00	0,00	1 685,93

NOTE 14 - COMPTE DE RESULTAT EN EUROS

Etablissement : CPHU NIEVRE REGAIN

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

CHARGES		PRODUITS	
<i>Classe 6 * Charges par nature</i>		<i>Classe 7 * Compte de produits</i>	
60 ACHATS		72 PRODUCTION IMMOBILISEE	
606 Achats de Matières et fournit.	54 325,77	Production pour notre compte	
<i>total</i>	54 325,77	<i>total</i>	0,00
61 SERVICES EXTERIEURS		73 PRODUITS DE TARIFICATION	
611 Sous-Traitance		TARIFICATION CONSEIL DEPART. 58	743 887,40
613 Location	35 525,91	TARIFICATION AUTRES C.G.	
614 Charges locatives	882,95	<i>total</i>	743 887,40
615 Entretien et Réparation	17 778,58		
616 Primes d' Assurance	5 248,10		
618 Cotisations et documentations	2 859,64		
<i>total</i>	62 295,18		
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
621 Personnel Exterieur	66 838,16	Participations des usagers	12 090,00
622 Rémunérations et Honoraires	10 180,00	<i>total</i>	12 090,00
623 Informations et Publications	1 813,92		
624 Transport			
625 Déplacement Missions Récept	8 899,36		
626 Frais postaux et Téléphone	3 202,71		
627 Services Bancaires			
628 Autres prestations de services	76 860,11		
<i>total</i>	167 794,26		
63 IMPOTS ET TAXES		75 PRODUITS DE GESTION	
631 Impôts, taxes, versements assi	24 237,68	Participations reçues	150,00
633 Impôts et Formations	8 696,59	Aides aux contrats aidés	3 579,16
635 Autres Droits		Remboursements IJ Prévoyance	3 188,57
<i>total</i>	32 934,27	Remboursement de tickets services	48,75
		Reversement IFC	26 482,62
		Remboursement UNIFAF	10 042,99
		Remboursement sinistres	2 350,80
		<i>total</i>	45 842,89
64 CHARGES DE PERSONNEL		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
641 Rémunérations du Personnel	376 402,79	771 Produits exceptionnels divers	6,29
645 Charges Sécurité soc. et Prévoy	148 368,93	772 Produits sur exercices antérieurs	
647 Autres Charges Sociales	11 037,09	775 Produit cession elements d'actif	1 800,00
648 Charges salariales provisionnées	42 439,49	<i>total</i>	1 806,29
<i>total</i>	578 248,30		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION			
654 Pertes sur créances irrécouvrables	4 395,00		
655 Quote-part charges associatives			
658 Pécules aides financières	1 136,66		
<i>total</i>	5 531,66		
66 CHARGES FINANCIERES			
661 Charges d'Intérêts			
<i>total</i>	0,00		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		78 REPRISES SUR AMORT. ET PROV.	
671 Charges exceptionnelles diverses	0,03	781 Reprise s/ provision creance usagers	1 131,00
675 Valeurs comptables des elem actifs		<i>total</i>	1 131,00
678 Autres charges exceptionnelles			
<i>total</i>	0,03		
68 DOTAT° AMORTISS. & PROVISIONS		79 TRANSFERT DE CHARGES	
681 Dotations aux Amortissements	28 265,60	791 Transfert de charges d'exploitation	115 372,32
681 Provisions pour dép. usagers	1 227,00	791 Transfert de charges d'expl. - sinistre	
689 Engagement à réaliser s/ sub. attrib.		796 Transfert de charges financieres	
<i>total</i>	29 492,60	797 Transfert de charges exceptionnelles	
		<i>total</i>	115 372,32
TOTAL DES COMPTES	930 622,07	TOTAL DES COMPTES	920 129,90
		RESULTAT DE L'EXERCICE	10 492,17
		Excédent de charges	
TOTAL GENERAL	930 622,07	TOTAL GENERAL	930 622,07

NOTE 15 - COMPTE DE RESULTAT EN EUROS
Etablissement : SAHJ NIEVRE REGAIN
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

CHARGES		PRODUITS	
<i>Classe 6 * Charges par nature</i>		<i>Classe 7 * Compte de produits</i>	
60 ACHATS		74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
606 Achats de Matières et fournit.	16 547,90	Conseil Général	26 487,00
<i>total</i>	16 547,90	ADN - CRCS	16 000,00
61 SERVICES EXTERIEURS		Ville de Decize	
612 Crédit-Bail		DDCSPP - Allocat° Logement Temporaires	39 915,00
613 Location	32 399,61	Conseil Général - Aide Médiat° Locative	6 396,00
614 Charges locatives	1 919,04	DDCSPP - Activités et Loisirs	
615 Entretien et Réparation	3 448,62	SPIP - Passerelle 58	
616 Primes d' Assurance	1 592,78	Participations des usagers	9 903,00
618 Documentations diverses	60,32	<i>total</i>	98 701,00
<i>total</i>	39 420,37		
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		75 PRODUITS DE GESTION	
621 Personnel Extérieur	36 395,85	Aides aux contrats aidés	409,04
622 Rémunérations et Honoraires	2 500,00	Poste FONJEP	5 011,00
623 Informations et Publications	90,70	Autres produits de gestion	80,00
624 Transport		<i>total</i>	5 500,04
625 Déplacement Missions Récept	1 016,26		
626 Frais postaux et Téléphone	1 520,10		
627 Services Bancaires			
628 Autres prestations de services	183,81		
<i>total</i>	41 706,72		
63 IMPOTS ET TAXES			
631 Impôts, taxes, versements assi			
633 Impôts et Formations	103,00		
635 Autres Droits			
<i>total</i>	103,00		
64 CHARGES DE PERSONNEL			
641 Rémunérations du Personnel			
645 Charges Sécurité soc. et Prévoy			
647 Autres Charges Sociales	127,03		
648 Charges Sociales provisionnées			
<i>total</i>	127,03		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
654 Pertes sur créances irrécouvrables	974,00	771 Produits exceptionnels divers	7,76
655 Quote-part de charges associatives		773 Recettes sur exercices antérieurs	
658 Pécules aides financières		775 Produit cession éléments d'actif	500,00
<i>total</i>	974,00	<i>total</i>	507,76
66 CHARGES FINANCIERES			
661 Charges d'Intérêts			
<i>total</i>	0,00		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		78 REPRISES SUR AMORT. ET PROV.	
671 Charges exceptionnelles diverses	56,43	781 Reprise s/ provision dépréc s/Actif	622,10
675 Valeurs comptables des elem actifs		789 Reprise s/ fonds dédiés activités	30 000,00
678 Autres charges exceptionnelles		<i>total</i>	30 622,10
<i>total</i>	56,43		
68 DOTAT° AMORTISS. & PROVISIONS		79 TRANSFERT DE CHARGES	
681 Dotations aux Amortissements	619,19	791 Transfert de charges d'exploitation	
681 Provisions pour dép. usagers	1 496,00	796 Transfert de charges financières	
689 Engagements à réaliser s/ subv.	26 711,63	797 Transfert de charges exceptionnelles	
<i>total</i>	28 826,82	<i>total</i>	0,00
TOTAL DES COMPTES	127 762,27	TOTAL DES COMPTES	135 330,90
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 568,63		
Excédent de recettes			
TOTAL GENERAL	135 330,90	TOTAL GENERAL	135 330,90

NOTE 16 - COMPTE DE RESULTAT EN EUROS
Etablissement : SERVICE ACCOMPAGNEMENT REGAIN
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

CHARGES		PRODUITS	
<i>Classe 6 * Charges par nature</i>		<i>Classe 7 * Compte de produits</i>	
60 ACHATS			
606 Achats de Matières et fournit.	1 721,60		
<i>total</i>	1 721,60		
61 SERVICES EXTERIEURS		73 PRODUITS DE TARIFICATION	
611 Sous-Traitance			
613 Location	12 533,15		
614 Charges locatives		<i>total</i>	0,00
615 Entretien et Réparation	1 786,70		
616 Primes d' Assurance	648,53		
618 Documentations diverses	84,17		
<i>total</i>	15 052,55		
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	
621 Personnel Extérieur	7 027,11	Participations MASP2	74 750,00
622 Rémunérations et Honoraires	1 000,00	Participations AVDL N	
623 Informations et Publications		Participations AVDL N+1	
624 Transport		<i>total</i>	74 750,00
625 Déplacement Missions Récept	142,98		
626 Frais postaux et Téléphone	1 279,31		
627 Service Bancaire	527,25		
628 Autres prestations de services	140,61		
<i>total</i>	10 117,26		
63 IMPOTS ET TAXES		75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
631 Impôts, taxes, versements assi	2 052,60	Aides aux contrats CUI et Avenir	
633 Impôts et Formations	827,58	Indemnités Journalières Prévoyance	
635 Autres Droits		<i>total</i>	0,00
<i>total</i>	2 880,18		
64 CHARGES DE PERSONNEL			
641 Rémunérations du Personnel	28 491,00		
645 Charges Sécurité soc. et Prévoy	13 968,45		
647 Autres Charges Sociales	922,00		
648 Charges Sociales provisionnées			
<i>total</i>	43 381,45		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
654 Pertes sur créances irrécouvrables		772 Produits sur exercices antérieurs	
655 Quote-part charges associatives		775 Produit de cession d'élé. d'actif	
658 Aides Financières		779 Autres produits exceptionnels	3,41
<i>total</i>	0,00	<i>total</i>	3,41
66 CHARGES FINANCIERES			
661 Charges d'Intérêts			
<i>total</i>	0,00		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		78 REPRISES SUR AMORT. ET PROV.	
675 Valeur compt éléments actif cédés		781 Reprise de provisions s/ créances usagers	
678 Autres charges exceptionnelles		789 Reprise de provisions s/ fonds dédiés	
<i>total</i>	0,00	<i>total</i>	0,00
68 AMORTISSEMENTS & PROVISIONS		79 TRANSFERT DE CHARGES	
681 Dotations aux Amortissements	432,36	791 Transfert de charges d'exploitation	
681 Dotations aux Provisions		796 Transfert de charges financières	
<i>total</i>	432,36	797 Transfert de charges exceptionnelles	
68 ENGAGEMENTS SUR FONDS DEDIES		<i>total</i>	0,00
689 Engagement a realiser s/ sub. Attrib			
<i>total</i>	0,00		
TOTAL DES COMPTES	73 585,40	TOTAL DES COMPTES	74 753,41
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 168,01		
Excédent de recettes			
TOTAL GENERAL	74 753,41	TOTAL GENERAL	74 753,41

NOTE 17 - COMPTE DE RESULTAT EN EUROS
Service : GESTION PROPRE
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

CHARGES		PRODUITS	
<i>Classe 6 * Charges par nature</i>		<i>Classe 7 * Compte de produits</i>	
60 ACHATS			
606 Achats de Matières et fourniture	351,20		
<i>total</i>	351,20		
61 SERVICES EXTERIEURS			
611 Sous-Traitance			
613 Location	19,00		
614 Charges locatives			
615 Entretien et Réparation	838,99		
616 Primes d' Assurance	1 289,73		
617 Etudes et recherches			
618 Documentations, colloques, ...	1 491,99		
<i>total</i>	3 639,71		
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		75 PRODUITS DE GESTION	
621 Personnel Extérieur		755 Quote-part frais de gestion	
622 Rémunérations et Honoraires		756 Cotisations des adhérents	60,00
623 Informations et Publications		758 Remboursement formation	2 614,60
624 Transport		759 Produits divers	
625 Déplacement Missions Récept	1 816,29	<i>total</i>	2 674,60
626 Frais postaux et Téléphone			
627 Service Bancaire	795,08		
628 Autres prestations de services	2 575,00		
<i>total</i>	5 186,37		
63 IMPOTS ET TAXES			
631 Impôts, taxes, versements assi			
633 Impôts et Formations			
635 Autres Droits	5 900,00		
<i>total</i>	5 900,00		
64 CHARGES DE PERSONNEL		76 PRODUITS FINANCIERS	
641 Rémunérations du Personnel		764 Revenus financiers	964,99
645 Charges Sécu. soc. et Prévoy		<i>total</i>	964,99
647 Autres Charges Sociales			
648 Autres charges de personnel			
<i>total</i>	0,00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION		771 Produits except sur operation	161,66
658 Charges de Gestion	15,62	775 Produits cession éléments d'actif	500,00
Aides Financières		<i>total</i>	661,66
<i>total</i>	15,62		
66 CHARGES FINANCIERES		78 REPRISES AUX AMORTISSEMENTS	
661 Charges d'intérêts sur emprunts	426,82	781 Reprise aux amort exploit	
664 Perte s/ cession de VMP		787 Reprise aux amort except	
<i>total</i>	426,82	<i>total</i>	0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		79 TRANSFERT DE CHARGES	
671 Charges except sur operation	0,21	791 Transfert de charges d'exploitation	60 136,68
675 VCN des éléments d'actifs cédés		791 Transfert de charges d'expl. - sinistre	2 730,25
678 Autres charges exceptionnelles		796 Transfert de charges financières	
<i>total</i>	0,21	797 Transfert de charges exceptionnelles	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		<i>total</i>	62 866,93
681 Dotations aux Amortissements	44 839,47		
<i>total</i>	44 839,47		
695 IMPOT SUR LES SOCIETES			
<i>total</i>	0,00		
TOTAL DES COMPTES	60 359,40	TOTAL DES COMPTES	67 168,18
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent de recettes	6 808,78		
TOTAL GENERAL	67 168,18	TOTAL GENERAL	67 168,18

NOTE 18 - COMPTE DE RESULTAT EN EUROS
Service : CONSEIL D'ETABLISSEMENT
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

CHARGES		PRODUITS	
<i>Classe 6 * Charges par nature</i>		<i>Classe 7 * Compte de produits</i>	
60 ACHATS		74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
606 Achats de Matières et fournit.		74 Subvention CHRS	6 142,00
<i>total</i>	0,00	74 Subvention CPHU	8 406,00
		74 Subvention SAR	869,00
		74 Subvention SAHJ	0,00
61 SERVICES EXTERIEURS		<i>total</i>	15 417,00
611 Sous-Traitance			
613 Location			
614 Charges locatives			
615 Entretien et Réparation			
616 Primes d' Assurance			
618 Documentations diverses			
<i>total</i>	0,00		
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		75 PRODUITS DE GESTION	
62 Bons d'achats Noël	550,00	Participation salariale Tickets cinéma	280,00
62 Chèques-vacances ANCV	17 215,50	Part.salariale chèques vacances	6 410,00
62 Tickets cinéma	325,00	Part salariale aux activités	
62 Sport pour tous		Opérations diverses	
62 Chèques-cadh oc	3 508,70	<i>total</i>	6 690,00
62 Parcs attractions	468,93		
62 Bowling	31,00		
62 Coffret gourmand	800,00		
627 Services bancaires	28,12		
<i>total</i>	22 927,25		
63 IMPOTS ET TAXES			
631 Impôts, taxes, versements assi			
633 Impôts et Formations			
635 Autres Droits			
<i>total</i>	0,00		
64 CHARGES DE PERSONNEL			
641 Rémunérations du Personnel			
645 Charges Sécu. soc. et Prévoy			
647 Autres Charges Sociales			
<i>total</i>	0,00		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION			
658 Charges de Gestion			
<i>total</i>	0,00		
66 CHARGES FINANCIERES		76 PRODUITS FINANCIERS	
661 Charges d'intérêts		764 Revenus financiers	
<i>total</i>	0,00	<i>total</i>	0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
671 Charges except sur operation	3,00	771 Produits except sur operation	
678 Autres charges exceptionnelles		<i>total</i>	0,00
<i>total</i>	3,00		
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		78 REPRISES AUX AMORTISSEMENTS	
681 Dotations aux Amortissements		781 Reprise aux amort exploit	
<i>total</i>	0,00	787 Reprise aux amort except	
		<i>total</i>	0,00
695 IMPOT SUR LES SOCIETES			
<i>total</i>	0,00		
TOTAL DES COMPTES	22 930,25	TOTAL DES COMPTES	22 107,00
		RESULTAT DE L'EXERCICE	853,25
		Excédent de charges	
TOTAL GENERAL	22 930,25	TOTAL GENERAL	22 930,25

**NOTE 19 - DETAIL DES COMPTES SOUMIS
AU TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION (hors indemnisation sinistre)**

DANS LA SECTION C.H.R.S.					
N° COMPTE	INTITULE	SECTION IMPUTATION	N° COMPTE	INTITULE	VALEUR
62131	Personnel détaché - taxe sur les salaires	SAHJ	62131	Transfert ch. Fisc s/ salaires	396,75 €
62133	Personnel détaché - taxe formation prof	SAHJ	62133	Transfert ch. Fisc s/ salaires	131,09 €
621411	Personnel détaché - salaire brut	SAHJ	621411	Transfert salaires bruts	5 425,53 €
621416	Personnel détaché - astreinte	SAHJ	621416	Transfert salaires bruts	296,71 €
62145	Personnel détaché - ch. Sociales	SAHJ	62145	Transfert ch. Soc. s/ salaires	2 255,66 €
621472	Personnel détaché - autres charges soc.	SAHJ	621472	Transfert ch. Soc. s/ salaires	143,13 €
6311	Taxe sur les salaires	SAHJ	62131	Transfert ch. Fisc s/ salaires	1 303,22 €
6311	Taxe sur les salaires	CPHU	62131	Transfert ch. Fisc s/ salaires	2 848,94 €
633	Participat° employeur à la format° profess.	SAHJ	62133	Transfert ch. Fisc s/ salaires	465,80 €
633	Participat° employeur à la format° profess.	CPHU	62133	Transfert ch. Fisc s/ salaires	885,72 €
641	Rémunération du personnel + astreinte	SAHJ	62141	Transfert salaires bruts	16 909,08 €
641	Rémunération du personnel + astreinte	CPHU	62141	Transfert salaires bruts	38 499,73 €
645	Charges de sécurité sociale et prévoyance	SAHJ	62145	Transfert ch. Soc. s/ salaires	8 556,88 €
645	Charges de sécurité sociale et prévoyance	CPHU	62145	Transfert ch. Soc. s/ salaires	16 538,46 €
647	Autres charges sociales	SAHJ	62147	Transfert ch. Soc. s/ salaires	512,00 €
647	Autres charges sociales	CPHU	62147	Transfert ch. Soc. s/ salaires	962,59 €
total inscrit au 791 de la section CHRS					96 131,29 €

DANS LA SECTION C.P.H.U.					
N° COMPTE	INTITULE	SECTION IMPUTATION	N° COMPTE	INTITULE	VALEUR
631	Taxe sur les salaires	CHRS	62131	Transfert ch. Fisc s/ salaires	5 102,92 €
		SAR	62131	Transfert ch. Fisc s/ salaires	258,91 €
633	Participat° employeur à la format° profess.	CHRS	62133	Transfert ch. Fisc s/ salaires	1 634,78 €
		SAR	62133	Transfert ch. Fisc s/ salaires	109,30 €
641	Rémunération du personnel	CHRS	62141	Transfert salaires bruts	71 250,17 €
		SAR	62141	Transfert salaires bruts	4 745,76 €
645	Charges de sécurité sociale et prévoyance	CHRS	62145	Transfert ch. Soc. s/ salaires	28 576,02 €
		SAR	62145	Transfert ch. Soc. s/ salaires	1 794,46 €
647	Autres charges sociales	CHRS	62145	Transfert ch. Soc. s/ salaires	1 781,32 €
		SAR	62145	Transfert ch. Soc. s/ salaires	118,68 €
total inscrit au 791 de la section CPHU					115 372,32 €

DANS LA SECTION G.P.					
N° COMPTE	INTITULE	SECTION IMPUTATION	N° COMPTE	INTITULE	VALEUR
63512	Impôts fonciers	CHRS	613	Location bureaux	1 436,34 €
		CPHU	613	Location bureaux	723,40 €
		SAHJ	613	Location bureaux & appart.	2 591,38 €
		SAR	613	Location bureaux	1 148,88 €
681	Dotations aux amortissements	CHRS	613	Locations immobilières	13 161,11 €
		CHRS	613	Locations mobilières	1 321,49 €
		CPHU	613	Locations immobilières	10 909,60 €
		CPHU	613	Locations mobilières	1 065,54 €
		SAHJ	613	Locations immobilières	8 090,26 €
		SAHJ	613	Locations mobilières	205,69 €
		SAR	613	Locations immobilières	9 403,34 €
		SAR	613	Locations mobilières	682,44 €
635 / 681	Impôts fonciers et amortissements des années antérieures.	CHRS	613	Locations immobilières	1 255,56 €
		CPHU	613	Locations immobilières	343,40 €
	<i>17.170 € rattrapés sur 5 ans, soit 3.434 € / an</i>	SAHJ	613	Locations immobilières	536,56 €
		SAR	613	Locations immobilières	1 298,48 €
60. 61. 62	Charges communes liées à tous les services	CHRS	61. / 62.	charges associatives	2 069,06 €
		CPHU	61. / 62.	charges associatives	3 316,63 €
	<i>cf note 21</i>	SAHJ	61. / 62.	charges associatives	241,11 €
		SAR	61. / 62.	charges associatives	336,41 €
total inscrit au 791 de la section GP					60 136,68 €

NOTE 20 - TABLEAU DE RETRAITEMENTS PAR SECTIONS

CHRS - Section Hébergement & Accomp.			DEDUCTION	REINTEGRATION
TOTAL DES CHARGES AU COMPTE DE RESULTAT		722 258,16 €		
compte 631 et 633 - taxe sur les salaires et participat ^o formation profess.			6 031,52 €	
compte 641 - rémunérations du personnel			61 131,05 €	
compte 645 - charges de sécurité sociale & prévoyance			28 968,72 €	
Charges analytiques DECID'L			52 925,92 €	
Charges analytiques ACTIVITES RESIDENTS			7 444,29 €	
Charges analytiques AVDL			127 196,07 €	
TOTAL DES CHARGES AU COMPTE ADMINISTRATIF		438 560,59 €		
TOTAL DES PRODUITS AU COMPTE DE RESULTAT		737 825,79 €		
compte 791 - transfert de charges d'exploitation			96 131,29 €	
Produits analytiques DECID'L			52 925,92 €	
Produits analytiques ACTIVITES RESIDENTS			7 444,29 €	
Produits analytiques AVDL			128 882,00 €	
TOTAL DES PRODUITS AU COMPTE ADMINISTRATIF		452 442,29 €		

RESULTAT COMPTABLE	13 881,70 €
Reprise des résultats des exercices antérieurs	
Reprise sur la réserve de compensation des déficits	
Reprise sur la réserve de compensation des charges d'amortissement	
Excédent affecté aux financements des mesures d'exploitation	
Mouvements débiteurs ou créditeurs de l'exercice - compte 116 : dépenses non opposables aux tiers financeurs	1 150,00 €
RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF	15 031,70 €

CPHU			DEDUCTION	REINTEGRATION
TOTAL DES CHARGES AU COMPTE DE RESULTAT		930 622,07 €		
compte 631 et 633 - taxe sur les salaires et participat ^o formation profess.			7 105,91 €	
compte 641 - rémunérations du personnel			75 995,93 €	
compte 645 - charges de sécurité sociale & prévoyance			32 270,48 €	
TOTAL DES CHARGES AU COMPTE ADMINISTRATIF		815 249,75 €		
TOTAL DES PRODUITS AU COMPTE DE RESULTAT		920 129,90 €		
compte 791 - transfert de charges d'exploitation			115 372,32 €	
TOTAL DES PRODUITS AU COMPTE ADMINISTRATIF		804 757,58 €		

RESULTAT COMPTABLE	-10 492,17 €
Reprise des résultats des exercices antérieurs	25 528,08 €
Reprise sur la réserve de compensation des déficits	
Reprise sur la réserve de compensation des charges d'amortissement	14 250,00 €
Excédent affecté aux financements des mesures d'exploitation	
Mouvements débiteurs ou créditeurs de l'exercice - compte 116 : dépenses non opposables aux tiers financeurs	2 583,00 €
RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF	31 868,91 €

SAR			DEDUCTION	REINTEGRATION
TOTAL DES CHARGES AU COMPTE DE RESULTAT		73 585,40 €		
compte 631 - taxe sur les salaires				
compte 641 - rémunérations du personnel				
compte 645 - charges de sécurité sociale & prévoyance				
TOTAL DES CHARGES NETTES		73 585,40 €		
TOTAL DES PRODUITS AU COMPTE DE RESULTAT		74 753,41 €		
compte 791 - transfert de charges d'exploitation				
TOTAL DES PRODUITS NETS		74 753,41 €		

RESULTAT COMPTABLE	1 168,01 €
---------------------------	-------------------

SAHJ			DEDUCTION	REINTEGRATION
TOTAL DES CHARGES AU COMPTE DE RESULTAT		127 762,27 €		
compte 631 - taxe sur les salaires				
compte 641 - rémunérations du personnel				
compte 645 - charges de sécurité sociale & prévoyance				
TOTAL DES CHARGES NETTES		127 762,27 €		
TOTAL DES PRODUITS AU COMPTE DE RESULTAT		135 330,90 €		
compte 791 - transfert de charges d'exploitation				
TOTAL DES PRODUITS NETS		135 330,90 €		

RESULTAT COMPTABLE	7 568,63 €
---------------------------	-------------------

Gestion Propre			DEDUCTION	REINTEGRATION
TOTAL DES CHARGES AU COMPTE DE RESULTAT		60 359,40 €		
compte 63512 - Impôts fonciers 2017			5 900,00 €	
compte 681 - Dotation aux amortissements 2017			44 839,47 €	
compte 635 & 681 - impôts fonciers et amortissements exercices antér.			3 434,00 €	
TOTAL DES CHARGES NETTES		6 185,93 €		
TOTAL DES PRODUITS AU COMPTE DE RESULTAT		67 168,18 €		
compte 791 - transfert de charges d'exploitation			60 136,68 €	
TOTAL DES PRODUITS NETS		7 031,50 €		

RESULTAT COMPTABLE	6 808,78 €
---------------------------	-------------------

**NOTE 21 - CHARGES DE LA GESTION PROPRE 2017
A IMPACTER A CHAQUE ETABLISSEMENT
EN QUOTE-PART SUR OPERATIONS EN COMMUN**

			REPARTITION AU NOMBRE D'ETP REELS						
			CHRS H&A	CHRS FVV	CHRS AVDL	CPHU	SAR	SAHJ	
			5,88	0,58	0,92	11,83	1,20	0,86	
		Cpte de transfert							
606210	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	60,35	625	16,68	1,65	2,61	33,57	3,40	2,44
606230	FOURNITURES D'ATELIER	57,08	625	15,78	1,56	2,47	31,75	3,22	2,31
606240	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	133,78	625	36,98	3,65	5,79	74,41	7,55	5,41
606260	FOURNITURES HOTELIERES	99,99	625	27,64	2,73	4,32	55,61	5,64	4,04
615500	SUR BIENS MOBILIERS	838,99	6155	231,94	22,88	36,29	466,63	47,33	33,92
616300	ASSURANCES DE TRANSPORT	667,63	616	184,56	18,21	28,88	371,32	37,67	26,99
616AUTOMISSIO	CONTRAT AUTO MISSION	278,90	616	77,10	7,61	12,06	155,12	15,73	11,28
616BENEVOLES	ASSURANCES BENEVOLES	100,72	616	27,84	2,75	4,36	56,02	5,68	4,07
616BUREAUX	ASSURANCE BUREAUX	167,86	616	46,40	4,58	7,26	93,36	9,47	6,79
616SIEGE17B	ASSURANCE SIEGE 17 BIS COLBERT	74,62	616	20,63	2,03	3,23	41,50	4,21	3,02
618200	DOCUMENTATION GENERALE & TECHNIQUE	336,99	618	93,16	9,19	14,58	187,43	19,01	13,63
618210	COTISATION NEXEM	980,00	618	270,92	26,72	42,39	545,06	55,29	39,62
618220	COTISATIONS APEF	150,00	618	41,47	4,09	6,49	83,43	8,46	6,06
618230	COTISATION COLLECTIF SOLIDARITE	25,00	618	6,91	0,68	1,08	13,90	1,41	1,01
625100	FRAIS DE MISSIONS & DEPLACEMENTS	3,50	625	0,97	0,10	0,15	1,95	0,20	0,14
6251FORMAT	FRAIS TRANSP/HBGT/REPAS EN FORMATIO	277,50	625	76,71	7,57	12,00	154,34	15,66	11,22
6257BUREAU	FRAIS DE MISSION BUREAU	786,90	625	217,54	21,46	34,04	437,66	44,39	31,82
6257CAC	FRAIS DE MISSION SALARIES + CAC	327,70	625	90,59	8,94	14,17	182,26	18,49	13,25
6257CASAL	FRAIS DE MISSION CA + SALARIES	396,55	625	109,62	10,81	17,15	220,55	22,37	16,03
6257CONSEILAD	FRAIS DE MISSION CA	24,14	625	6,67	0,66	1,04	13,43	1,36	0,98
628500	FORMATION A L' EXTERIEUR	175,00	628	48,38	4,77	7,57	97,33	9,87	7,08

5 963,20

	1 648,49	162,64	257,93	3 316,63	336,41	241,11
Compte						
6155	231,94	22,88	36,29	466,63	47,33	33,92
616	356,53	35,18	55,79	717,32	72,76	52,15
618	412,46	40,68	64,54	829,82	84,17	60,32
625	599,18	59,13	93,74	1205,53	122,28	87,64
628	48,38	4,77	7,57	97,33	9,87	7,08

**NOTE 22 - ETAT DES COMPTES TECHNIQUES
POUR GESTION DES PRESTATIONS DES BENEFICIAIRES MASP 2**

SOLDE DES COMPTES BANCAIRES TECHNIQUES AU 31/12/2017	
DOSSIER 20	8,12 €
DOSSIER 35	0,00 €
DOSSIER 41	0,00 €
DOSSIER 46	0,00 €
DOSSIER 58	0,00 €
DOSSIER 60	310,01 €
DOSSIER 61	0,00 €
DOSSIER 66	544,27 €
DOSSIER 68	483,56 €
DOSSIER 69	0,00 €
DOSSIER 71	504,27 €
DOSSIER 72	911,84 €
DOSSIER 73	32,29 €
DOSSIER 75	162,27 €
DOSSIER 77	37,70 €
DOSSIER 78	27,56 €
DOSSIER 79	0,00 €
DOSSIER 80	583,00 €
DOSSIER 81	369,78 €
DOSSIER 82	0,00 €
DOSSIER 83	574,85 €
DOSSIER 84	258,40 €
DOSSIER 85	526,69 €
DOSSIER 86	282,08 €
DOSSIER 87	292,15 €
DOSSIER 88	0,00 €
DOSSIER 89	129,83 €
DOSSIER 90	356,29 €
DOSSIER 91	183,47 €
DOSSIER 92	284,84 €
DOSSIER 93	71,08 €
DOSSIER 94	151,97 €
DOSSIER 95	669,96 €
DOSSIER 96	804,18 €
DOSSIER 97	130,86 €
DOSSIER 98	113,40 €
DOSSIER 99	0,00 €
DOSSIER 100	0,00 €
TOTAL	8 804,72 €

RECETTES 2017	DEPENSES 2017
0,00 €	0,00 €
2 439,23 €	2 459,66 €
863,08 €	1 197,00 €
0,00 €	1 546,00 €
5 484,24 €	5 536,19 €
10 585,58 €	10 914,27 €
2 609,93 €	3 822,44 €
9 720,96 €	9 354,82 €
11 468,01 €	11 117,06 €
7 232,63 €	7 400,14 €
7 237,05 €	6 812,66 €
11 872,68 €	12 525,00 €
8 401,02 €	8 376,80 €
5 658,51 €	5 774,64 €
5 763,57 €	6 003,90 €
5 663,60 €	5 828,59 €
1 412,85 €	2 776,70 €
6 498,16 €	6 735,68 €
5 663,60 €	5 982,29 €
2 825,70 €	2 933,24 €
5 896,06 €	5 661,72 €
10 978,20 €	10 899,15 €
19 033,76 €	18 851,83 €
10 344,18 €	10 185,39 €
5 663,60 €	5 433,83 €
4 583,28 €	4 734,20 €
11 855,54 €	11 824,71 €
7 295,58 €	6 939,29 €
7 313,58 €	7 130,11 €
2 296,72 €	2 011,88 €
2 837,90 €	2 766,82 €
5 676,23 €	5 524,26 €
3 510,41 €	2 840,45 €
5 761,85 €	4 957,67 €
1 302,39 €	1 171,53 €
686,70 €	573,30 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
TOTAL	216 436,38 €

SOLDE 2017	SOLDE années antérieures
0,00 €	8,12 €
-20,43 €	20,43 €
-333,92 €	333,92 €
-1 546,00 €	1 546,00 €
-51,95 €	51,95 €
-328,69 €	638,70 €
-1 212,51 €	1 212,51 €
366,14 €	178,13 €
350,95 €	132,61 €
-167,51 €	167,51 €
424,39 €	79,88 €
-652,32 €	1 564,16 €
24,22 €	8,07 €
-116,13 €	278,40 €
-240,33 €	278,03 €
-164,99 €	192,55 €
-1 363,85 €	1 363,85 €
-237,52 €	820,52 €
-318,69 €	688,47 €
-107,54 €	107,54 €
234,34 €	340,51 €
79,05 €	179,35 €
181,93 €	344,76 €
158,79 €	123,29 €
229,77 €	62,38 €
-150,92 €	150,92 €
30,83 €	99,00 €
356,29 €	0,00 €
183,47 €	0,00 €
284,84 €	0,00 €
71,08 €	0,00 €
151,97 €	0,00 €
669,96 €	0,00 €
804,18 €	0,00 €
130,86 €	0,00 €
113,40 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €

SOLDE ANNUEL

-4 932,89 € 10 971,56 €

CUMUL SOLDES N + années antérieures

6 038,67 €

ETAT DES FLUX DEBIT (tous dossiers)	
- Eau	773,19 €
- Electricité	14 903,40 €
- Chauffage	2 361,19 €
- Loyers et dettes de loyers	35 521,49 €
- Frais réparation logement	
- Assurance Habitation + autres	2 784,78 €
- Frais déménagement	
- Taxe foncières + habitation	756,18 €
- Achat mobilier + électroménager	
sous-total Habitat	57 100,23 €
- Virements personnels	154 515,92 €
- Frais de santé (dont mutuelle)	2 386,02 €
- Frais véhicule + transports	593,14 €
- Frais postaux et télécom	3 464,85 €
- Alimentation	
- Frais scolarité enfants	277,50 €
- Amendes	
- Dettes crédits consommation	110,00 €
- Enfance accueillie tiers	
- Vacances / loisirs	
- Aide au ménage	43,72 €
- Dettes financières + frais bancaires	
- Autres charges	111,84 €
sous-total Charges courantes	161 502,99 €

ETAT DES FLUX CREDIT (tous dossiers)	
- Allocations Familiales	11 610,00 €
- Complément Familial	4 392,01 €
- PAJE	2 152,20 €
- Allocation parentale éducat*	
- Allocation Soutien familial	8 853,98 €
- Education enfant handicapé	455,42 €
- Allocation Adulte Handicapé	88 167,56 €
- Complément ressources AAH	2 151,72 €
- Prime activités	4 920,46 €
- Allocation rentrée scolaire	
- Majoration Vie autonome	2 619,25 €
- R.S.A.	86 790,78 €
- Allocation logement	4 323,00 €
- Prime de Noël	
- Autres produits divers	
- Produits exceptionnels	
TOTAL RECETTES	216 436,38 €

TOTAL DEPENSES 218 603,22 €

-2 166,84 €